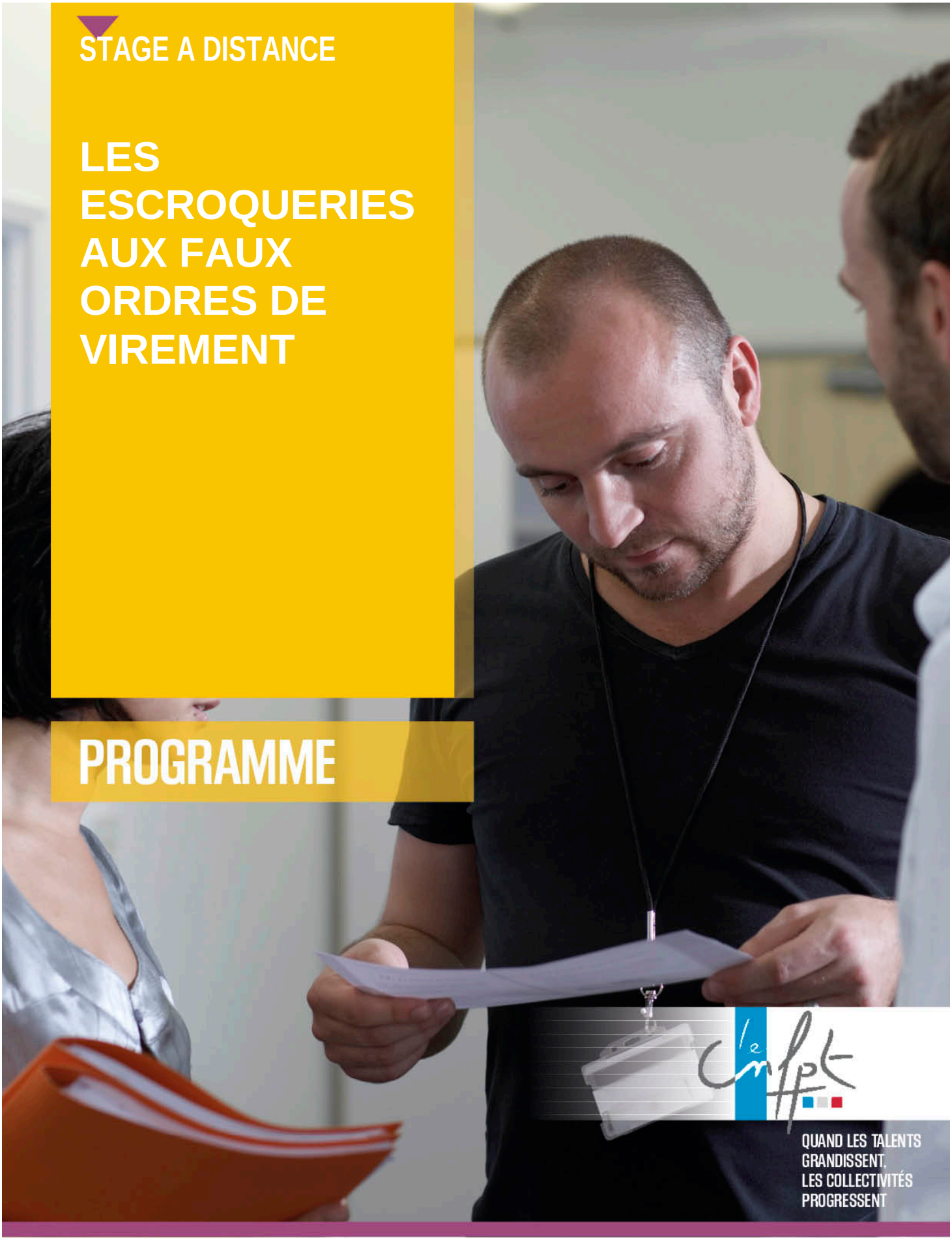
STAGE A DISTANCE

LES ESCROQUERIES AUX FAUX ORDRES DE VIREMENT

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

LES ESCROQUERIES AUX FAUX ORDRES DE VIREMENT(SX5FV)

Durée : 1h30

Modalité : A distance
Niveau : Fondamental

Ouvert : du 14 décembre 2020 au 8 janvier 2021

Apparues pour la première fois en France en 2010, les escroqueries aux faux ordres de virement (les FOVI) perdurent en France à un niveau élevé, y compris au préjudice de la sphère publique.
Plusieurs collectivités locales ont été la cible de ce type d'escroqueries. On parle de plusieurs centaines de millions d'euros pour les faits commis, et de plus d'1 milliard d'euros pour les tentatives pour l'ensemble des finances publiques.
Eu égard à l'ampleur du phénomène, les agents des collectivités locales doivent savoir identifier les escroqueries aux faux ordres de virement, et connaître les moyens de prévention ainsi que la conduite à tenir en cas d'escroquerie.
Cette infographie est proposée par l'ENFIP.

OBJECTIFS

- Identifier les escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI)
- Mettre en place des outils de prévention
- Réagir face à une tentative d'escroquerie

PUBLIC

- assistantes et assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable,
- coordonnateurs et coordonnatrices budgétaire et comptable,
- responsables de gestion budgétaire et financière,
- responsables de gestion comptable,
- secrétaires de mairie.

PRE REQUIS

- Fondamentaux des finances publiques
- Accès internet et ordinateur

RESSOURCES

- Infographie
- Document PDF
- Quiz d'autoévaluation

METHODES PEDAGOGIQUES

Séquence en auto-formation

INSCRIPTION

En ligne sur la plateforme d'inscription en ligne avec le code **SX5FV016**

CONTACT

Valérie JULIEN
valerie.julien@cnfpt.fr 03 81 41 98 39

Elodie BOMONT
elodie.bomont@cnfpt.fr